

DEPARTEMENT DU VAUCLUSE

VILLE DE SORGUES (84700)

Avenue Marc LEPOUTRE
ZAC des Portes du Vaucluse

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CELLULE COMMERCIALE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ENGAGEMENT RELATIF A LA MAITRISE DE L'ECLAIRAGE EXTERIEUR

Maître d'Oeuvre :

ARCA architectures

Ordre des Architectes de la région Centre n° S1114

45, Av. des Droits de l'Homme

45000 ORLEANS

Tél. : 02.38.84.60.00

Fax : 02.38.84.80.20

arca-architectures@wanadoo.fr



Maître d'Ouvrage :

SARL RF (Retai France)

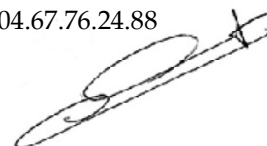
représenté par M. PORTES Christian

14 boulevard Gambetta

34370 Cazouls les Béziers

Tel : 04.67.35.86.56

Fax : 04.67.76.24.88



Mars 2021

Engagement relatif à la maîtrise de l'éclairage extérieur

Je, soussigné(e) Monsieur Marc GUIGNARD, architecte gérant de la société SARL ARCA ARCHITECTURES, sise 19ter rue de Limare 45000 Orléans,

M'engage à maîtriser l'éclairage extérieur du projet afin de limiter les effets des nuisances lumineuses sur les espèces lucifuges.

A cet effet, les solutions suivantes seront mises en œuvre :

- Les enseignes lumineuses seront automatiquement éteintes en dehors des heures d'ouverture au public, via un système d'éclairage programmable, limitant également les consommations d'énergie inutiles.
- Le système d'éclairage extérieur sera relié à une horloge astronomique qui déclenchera automatiquement la mise en marche et l'arrêt de l'éclairage, suivant l'heure de lever et de coucher du soleil.
- Les matériels d'éclairage mis en œuvre utiliseront des technologies performantes et adaptées. Le flux lumineux sera orienté vers le sol et focalisé afin de diminuer les nuisances lumineuses. L'emploi de lampes à LED ambrées (1800K) sera privilégié.
- Tous les matériels respecteront le coefficient ULOR limitant à 3% le flux lumineux émis vers le ciel pour l'éclairage fonctionnel et à 20% pour l'éclairage d'ambiance.
- La végétation ne sera pas éclairée directement.

Fait à Orléans,
Le 23 Mars 2021,
Pour servir et valoir ce que de droit.

signature

